

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2024)
Heft:	2
Artikel:	NITON 23 : engagement dans le cadre du second forum mondial sur les réfugiés (UNHCR 23)
Autor:	Hirschy, Jean-David
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1055407

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ci-contre et ci-dessous: Le commandant de la division territoriale 1 présente le dispositif sur l'aéroport de Genève à la presse.

Pages suivantes: Patrouilleur 16.
Toutes les photos © Div ter 1.

Division territoriale 1

NITON 23: Engagement dans le cadre du second Forum Mondial sur les Réfugiés (UNHCR 23)

Lt col Jean-David Hirschy

Officier d'état-major, EM cantonal de liaison territorial (EM cant li ter) Genève

Le récent second Forum Mondial sur les Réfugiés organisé par l'UNHCR s'est tenu du 13 au 15 décembre 2023 à Genève. Il a été protégé par une mobilisation des forces de sécurité visant à garantir le bon déroulement des rencontres.

L'événement a rassemblé environ 3'000 participants à Palexpo, dont 200 chefs d'Etat, ministres et dignitaires. Célébrant également le 75^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme au Palais des Nations et la remise de la Distinction Nansen, ce rassemblement a attiré l'attention du monde entier sur les défis liés aux réfugiés.

Le canton de Genève a demandé au Conseil Fédéral l'appui subsidiaire de l'Armée suisse qui a désigné la division territoriale 1 pour conduire et coordonner les éléments engagés.

En parallèle, la Police genevoise a également fait appel à des renforts des cantons voisins dans le cadre du concordat.

Selon le divisionnaire Mathias Tüscher, commandant de la division territoriale 1, les missions déléguées à l'Armée couvrent deux axes : «*Nous reprenons à notre compte la protection des missions diplomatiques et des résidences de certains diplomates réparties dans le canton de Genève (AMBA CENTRO) et nous appuyons la Police genevoise avec des capacités dont elle ne dispose pas. Il s'agissait par exemple de soutenir le canton dans les airs avec l'engagement d'hélicoptères de l'armée.*»

La Police internationale sécurise, en temps normal les missions diplomatiques. Dans le cadre du maintien des compétences, la Police Militaire protège un site toute l'année. En cas d'événements particuliers ou de conférences, le canton fait une demande à la Confédération pour que l'Armée puisse relever la police de cette mission. Cette coopération entre la Police et l'Armée, établie et rodée à



Genève depuis de nombreuses années, s'est révélée efficace pour faire face aux diverses menaces identifiées.

Ces menaces peuvent se présenter sous plusieurs formes : actions terroristes de la part de groupes ou d'individus, tentatives de perturber la rencontre, d'endommager des biens ou encore des manifestations pouvant dégénérer. La situation géopolitique actuelle au Moyen-Orient représentait un défi supplémentaire dans cette équation. La menace aérienne était jugée improbable. Toutefois l'utilisation de petits aéronefs, de mini drones civils, de parapentes ou d'avions ultralégers ne pouvait pas être exclue.

La planification et les coordinations, amorcées plusieurs mois avant le début de la conférence, visaient à garantir un haut niveau de préparation. L'Armée a déployé, pour cet engagement, plus de 500 militaires en moyenne chaque jour, sur terre, sur l'eau et dans les airs. Il s'agissait principalement de formations en cours de répétition, en service long, de la Police Militaire et de personnels professionnels.

Le Conseil Fédéral a approuvé une restriction temporaire de l'espace aérien du 12 au 16 décembre. Il s'agissait d'assurer, dans la troisième dimension, un service de police et de surveillance renforcée de l'espace aérien à l'aide notamment des F/A-18, d'un hélicoptère Super Puma utilisé par le Commandement des forces spéciales (CFS).

Sur terre, la principale force engagée était le Geb Inf Bat 29, un bataillon de Suisse centrale. Le corps de troupe a assuré la protection des différents emplacements exploités par l'Armée : FA (Forces Aériennes) Cyber, transmission, DSA (Défense Sol-Air) tout en reprenant le dispositif AMBA CENTRO.

La barrière linguistique n'a jamais été un obstacle. Les interactions tant avec le personnel diplomatique qu'avec la population se sont bien déroulées.

Les règles d'engagement (ROE) et de comportement (ROB) ont été traduites en allemand afin d'éviter toutes hésitations. De plus, chaque poste a été pourvu d'une carte schématique (SNORDA) permettant aux militaires de se situer et s'orienter dans leur nouvel environnement et de pouvoir alerter et renseigner les partenaires de façon précise et pertinente. Les soldats de la Police Militaire, sous conduite du Geb Inf Bat 29, ont continué à protéger un des postes sensibles.

La surveillance et la protection de l'espace aérien ont été assurées par la batterie d'intervention DCA 204 à l'aide de trois unités de feux (dont une de réserve).

Les membres de la batterie engagée étaient en 6^e semaine de service long. La troupe a assuré, par périodes de 12 heures, l'exploitation des unités radars et de tir sur les rives du Léman. Pour remplir leur mission, ils sont équipés de canons antiaériens de 35 mm 63/12 et d'appareils de conduite de tir (radars) 75/10.

Grâce aux liaisons par ondes dirigées, toutes les données recueillies par les radars des unités de feu étaient transmises en temps réel à l'AOC LW (Air Opération Center de Dübendorf).

Des chars RAP (*Radio Access Point*) avec antenne déployée et les antennes à ondes dirigées étaient répartis sur deux emplacements, sur la rive gauche du lac.

L'exploitation d'un relais transmission sur les crêtes du Jura a permis d'assurer des liaisons permanentes. Le temps ayant été humide, voire enneigé sur les hauteurs, les antennes et matériels ont été soumis à rude épreuve. La condensation dans certains composants pouvait empêcher un fonctionnement optimal. Les soldats devaient donc être particulièrement attentifs à la surveillance des signaux de disfonctionnement et entretenir le matériel en continu.

Sur le lac, la compagnie de canots moteur 10, équipée des canots patrouilleurs P16, patrouillait afin d'empêcher l'accès dans une partie de la zone du « Petit Lac ».

Il s'agissait également de dégager la zone de tir pour permettre, en cas de besoin, l'engagement des canons DCA. Le canot P16 est conçu pour les activités de surveillance, de reconnaissance, de patrouille et de sauvetage. Il peut atteindre une vitesse de 65 km/h et est équipé d'une mitrailleuse de calibre 12.7 mm (mitr 64), d'un radar de navigation, d'une caméra de vision diurne et nocturne. Le canot, dont le poids est de 9 tonnes, est transportable par semi-remorque.

Le Commandement Cyber a été engagé pour la première fois dans sa future configuration et tire également un bi-



lan positif de l'engagement. La surveillance du cyberspace et de l'espace électromagnétique ainsi que la protection des systèmes d'information et de communication ont été garanties sans interruption.

La collaboration au sein du Réseau National de Sécurité (RNS) et dans le cadre international pour la sauvegarde de la souveraineté de l'espace aérien a fonctionné sans accroc. Les Forces aériennes n'ont enregistré aucune infraction dans les zones de restriction de vol.



Il convient aussi de mentionner les activités des officiers de l'EM cant li ter GE, facilitateur et relais entre la division territoriale 1, l'Armée, la police et les autorités civiles genevoises.

Son rôle, dans cadre de tels engagements, est de conseiller les partenaires civils, de gérer les demandes de soutien, de coordonner l'engagement et de garantir le lien et les flux d'information entre l'Armée et les autres parties prenantes.

Cet état-major est également une aide précieuse pour les différentes troupes venant effectuer leur service à Genève. Composé d'officiers et de sous-officiers supérieurs au bénéfice d'une solide expérience et de formations militaires et civiles diverses et complémentaires, ses membres sont à même de trouver des solutions et de conseiller dans leurs différents domaines d'expertise.

Malgré les défis logistiques et opérationnels que peut représenter un tel engagement, la collaboration entre les forces engagées a été saluée par la Police cantonale gene-

voise, soulignant l'importance du soutien de l'Armée pour assurer le succès de la conférence.

L'engagement NITON 23 a offert une opportunité unique de formation en conditions réelles, permettant aux différentes unités engagées de tester et d'optimiser leurs capacités, leur processus et leurs matériels dans un environnement complexe.

Elle a également permis à des unités provenant de domaines différents et complémentaires d'apprendre à travailler ensemble.

Dans le cadre d'engagements se déroulant sur plusieurs jours et nuits, la capacité à durer et le maintien d'un haut niveau de vigilance restent un défi constant pour les cadres. Que ce soit pour la garde, les patrouilles ou les postes statiques, ces derniers doivent s'assurer de la réactivité de leurs troupes à tout moment. Il est important d'effectuer des contrôles réguliers et de thématiquer constamment la menace et les scénarios les plus réalistes possibles pour éviter la routine et le relâchement.

En conclusion, l'engagement de l'Armée dans le cadre du second Forum Mondial sur les Réfugiés restera comme une démonstration réussie de l'engagement et de la coordination efficace au bénéfice de la Genève Internationale. L'ensemble des partenaires a exprimé sa grande satisfaction quant aux prestations fournies par l'Armée.

J.D. H.



Repère Pierre du Niton

Le 24 septembre 1820, la pierre du Niton a été définie comme référence pour la mesure altimétrique en Suisse. Son altitude actuelle de 373,6 mètres est mesurée par rapport au niveau de la Méditerranée, à Marseille. Ce point sert de référence pour les mesures cartographiques en Suisse.

Pour en savoir plus: <https://www.admin.ch/gov/fr/documentation/communiques.msg-id-80499.html>